





# CFA de l'académie de Versailles



# CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

UFA Jean Monnet - 128 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge

# **OBJECTIFS**

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) intervient, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans le cadre de travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. L'activité professionnelle se situe en atelier et sur chantier.

Il met en œuvre:

- Des produits de préparation et de finition (produits de peinture, revêtements de murs, plafonds et sols...) à l'intérieur des bâtiments souvent occupés (logements individuels et collectifs, locaux industriels et tertiaires),
- Des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur (façades, murs, dessous de toit, persiennes, fenêtres, balcons, rambardes...).

Il sera en mesure de :

- Réaliser les travaux préparatoires sur les supports
- Préparer les produits
- Mettre en œuvre les peintures
- Poser les revêtements muraux
- Poser les revêtements de sol collés
- Mettre en œuvre les produits de façade

### **CONTENU**

Compétences professionnelles :

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques

#### Savoirs:

- Français et Histoire- Géographie enseignement moral et civique
- Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère

### **PUBLICS**

• Salarié en Contrat d'Apprentissage

# DURÉE

De 800 h

#### **DATES**

Date de début : 01 septembre 2025 Date de fin : 31 août 2027

# **PRÉ-REQUIS**

Sur positionnement

Être titulaire d'un niveau 3ème collège et savoir de base maîtrisé.

### **NIVEAU DE SORTIE**

Niveau 3 (ex V)

### **VALIDATION**

Diplôme / unité de diplôme
CAP peintre applicateur de revêtements

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

## **POURSUITE D'ACTIVITÉS**

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP atteste d'un premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité « peintre applicateur de revêtements » de CAP est pleinement opérationnel.

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure de l'entreprise, le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Fiche RNCP 35196

Moyens matériels: Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

# COÛT

Reste à charge 0 €

### **FINANCEMENT**

• Entreprise et OPCO

### **DOMAINES PROFESSIONNELS**

• Bâtiment et travaux publics

#### CONTACT

M. Mustapha Azzoug Téléphone : 01.41.17.44.29

Email: mustapha.azzoug@ac-versailles.fr

## RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois charleen.courtois@ac-versailles.fr

# **ACCESSIBILITÉ HANDICAP**

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

## MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.

